

Consolidons notre prévoyance

«Les opposants prétendent qu'en tant que jeune femme, j'aurais toutes les raisons de refuser la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Pourtant je vais la plébisciter, pour le bien de notre AVS et pour repousser le spectre de la hausse de l'âge de la retraite.

Au niveau parlementaire, cette réforme est partie d'un accord entre le PS et le PDC, sans le soutien de l'UDC et du PLR. Car ce que veulent au fond ces deux derniers partis, ardents défenseurs de ce qu'ils appellent «l'économie» mais qui se confond parfois avec leurs propres intérêts, c'est la retraite à 67 ans. En secret bien sûr, ils souhaitent abaisser les rentes. La droite dénonce une réforme qui se ferait sur le dos des jeunes. Mais les propositions qu'elle a faites au parlement leur coûteraient encore davantage, soit un doublement des cotisations LPP.

C'est vrai, Prévoyance 2020 force à avaler des couleuvres, dont la hausse à 65 ans de la retraite des femmes et la baisse du taux de conversion du 2e pilier. Mais elle est le fruit d'un consensus, qui apporte tout de même d'importantes améliorations. Premier renforcement général de l'AVS depuis plus de 40 ans, la hausse moyenne de 70 francs sur la rente mensuelle profitera en particulier aux femmes, dont l'AVS est la principale source de revenu une fois à la retraite. Un nouveau calcul du salaire assuré dans le 2e pilier améliorera aussi leur situation, ainsi que celle des personnes à bas revenus. Pour que l'AVS repose sur des finances saines à long terme, je voterai deux fois oui le 24 septembre.

Valérie Piller Carrard,

Conseillère nationale PS,

Cheyres